

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour avancer sur l'Europe sociale, la Fepem auditionne les listes françaises aux élections européennes.

Paris, le 26 avril 2024 – À l'approche des élections européennes, la Fepem a organisé lundi ses rencontres européennes « L'emploi à domicile à l'heure des élections ».

Sous le haut patronnage de la Commission européenne, et en partenariat avec EuropaNova et Euractiv, la Fepem avait convié les listes françaises aux élections européennes afin qu'elles puissent exprimer leur vision et leur plan d'action en faveur de l'avenir du secteur de l'emploi à domicile en Europe, et plus généralement sur les impensés de l'Europe sociale.

Face aux enjeux démographique, d'emploi et de protection sociale qui s'accroîtront d'ici 2030, un consensus s'est dégagé dans les discours des représentants des listes françaises candidates au Parlement européen.

Se félicitant de ces échanges consensuels, Marie-Béatrice Levieux, présidente en charge de la stratégie sectorielle de la Fepem et Présidente d'EFFE (*European Federation for Family Employment & Home Care*), a rappelé que pour la France, la Fepem a structuré le secteur de l'emploi à domicile depuis près de 80 ans, en travaillant sur trois axes, à savoir la simplification pour les particuliers employeurs, et leur solvabilisation et la professionnalisation pour les salariés du secteur, qui bénéficient depuis 2022 des droits sociaux inscrits dans la convention nationale collective de la branche et garantis par un haut degré de mutualisation entre particuliers employeurs et salariés à domicile.

[Le dernier eurobaromètre](#) nous indique que 88% des citoyens européens estiment que « l'Europe sociale » est importante à leurs yeux. Rappelons que près de 90 millions d'entre eux sont concernés par l'accompagnement de la petite enfance, plus de 12 millions prennent soin de proches malades, âgés et/ou en situation de handicap. D'ici 2030, 37 millions de citoyens européens seront âgés de 80 ans et plus.

Les 8 propositions de la Fepem pour diffuser notre modèle d'emploi à domicile en Europe

La Fepem formule huit propositions pour renforcer le dialogue social en Europe, accompagner la structuration du secteur, faire émerger des droits sociaux et renforcer la professionnalisation des salariés :

1. Reconnaître la **diversité** du secteur de l'emploi à domicile
2. Poursuivre un **agenda social** ambitieux
3. Intégrer l'emploi à domicile dans le secteur des **soins aux personnes**
4. Soutenir les **travailleurs à domicile** via la Stratégie européenne en matière de compétences
5. Fournir des **financements** adéquats
6. Améliorer le **dialogue social** et les conventions collectives
7. Promouvoir l'**intégration** des personnes issues de l'immigration
8. Lutter contre les **inégalités de genre**

Se sont exprimés :

- Isabelle Maquet, conseillère économique à la représentation de la Commission européenne en France
- Daniel Guichard, représentant la liste Réveiller l'Europe (Place publique – Parti socialiste)
- Majdouline Sbaï, représentant la liste Les Écologistes-EELV
- Arash Saeidi représentant la liste Union populaire (La France Insoumise)
- Alexandre Varaut, représentant la liste Rassemblement national

Les listes non présentes feront l'objet d'une consultation complémentaire.

Pour Marie Béatrice Levaux, présidente en charge de la stratégie sectorielle de la [Fepem](#), et présidente [d'EFFE](#), « la future mandature européenne devra prendre la mesure des défis qui sont déjà là : face aux mutations démographiques, sociétales, technologiques et migratoires, il nous faut être plus réactifs. Le secteur de l'emploi à domicile doit pouvoir se faire entendre plus rapidement. Les députés européens français devront nécessairement intégrer les emplois à domicile dans l'Europe sociale et il sera essentiel de mieux prendre en compte la société civile dans l'élaboration des politiques publiques européennes. Ce futur mandat doit être un mandat utile pour tous, car il s'agit de la vie quotidienne des citoyens européens. »

[Retrouvez ici la contribution de la Fepem dans son intégralité](#)

CONTACT PRESSE :

Jean du Passage – 0658217835 – jdupassage@fepem.fr

La Fepem est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis 70 ans. Elle représente les 3,3 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,3 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap, ...), et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire.